



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

forces françaises en Allemagne

Question écrite n° 35325

Texte de la question

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale et jusqu'à ces dernières années, les Forces françaises en Allemagne ont rempli avec succès une mission essentielle pour la défense de l'Europe et l'amitié franco-allemande. Grâce à leur présence outre Rhin durant toute la période de la guerre froide, elles ont participé à la garde face à la menace du pacte de Varsovie tout en tissant des liens avec la population allemande. Afin de témoigner de façon visible la reconnaissance due à tous les Français, militaires et civils, qui ont servi au sein des FFA, l'idée a été lancée d'ériger un monument à Baden-Baden. M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre de la défense où en est cette initiative et quelle est la part que pourrait prendre son ministère à sa réalisation.

Texte de la réponse

Le ministère de la défense n'a pas connaissance d'un projet de création, à Baden-Baden, d'un monument rendant hommage aux forces françaises stationnées en Allemagne (FFSA) après la seconde guerre mondiale. Néanmoins, la ministre de la défense, consciente des qualités des FFSA et du rôle essentiel tenu par ces militaires et civils tout au long de leur mission en Allemagne, propose que l'initiateur de ce projet se rapproche de ses services, afin que soit envisagée, en liaison avec les autorités allemandes, la possibilité d'une participation du ministère de la défense à sa réalisation.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35325

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mars 2004, page 1736

Réponse publiée le : 25 mai 2004, page 3809